

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 15 décembre 2022 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 15 décembre 2022 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 26 membres sur les 35 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°20221203

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Grenoble Alpes,
Vu l'avis de l'école Polytech Grenoble – INP, UGA,
Vu l'avis du conseil des études et de la vie universitaire du 24 novembre 2022

Recrutement 2023 – Nombre de places mises aux concours – Mise à jour

Le conseil d'administration approuve les modifications apportées au nombre de places ouvertes au recrutement de l'école Grenoble INP - Polytech, UGA pour la rentrée 2023.

Mode d'accès	ENSE3	ENSIMAG	ESISAR	GI	PAGORA	PHELMA PET	PHELMA PMP	PHELMA	POLYTECH
MP	65	110	10	76	10	54	35	89	40
PC	60	5	5		18	30	68	98	
PSI	80	5	11		11	40	30	70	
PT	15	10	0	12	1	7	5	12	9
TPC	0	0	0	0	5	0	0	0	0
TB									3
TSI	3	0	0	2	1	4	0	4	0
BCPST	0	0	0	0	0	0	2	2	4
MPI	5	40	6	3		5		5	5
ADT 1 dont Prépa Abidjan	42	47	2	7	25	18	18	36	65
Apprentis	25	25	32	24		24		24	21
La Prépa INP	35	27	5	25	5	23	23	46	-
Prépa intégrée Esisar	-	-	42	-					-
PEIP	-	-	-	-					125
Total 1A	330	269	113	149	76	205	181	386	272
ADT 2	15		20			10	0	10	6
Total général	345	269	133	164	76	215	181	396	278

Nombre de présents : 16
Nombre de pouvoirs : 10
Total présents et représentés : 26
Nombre de votants : 26
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 26

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 26

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

Yves MARECHAL
Vice-président du conseil d'administration



Yves MARECHAL
Vice-président
du Conseil d'Administration
Institut polytechnique de Grenoble

Grenoble INP
Institut polytechnique
de Grenoble

46 avenue Félix Viallet
F-38031 Grenoble Cedex 1

Tél +33 (0)4 76 57 45 00
Fax +33 (0)4 76 57 45 01

www.grenoble-inp.fr

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.